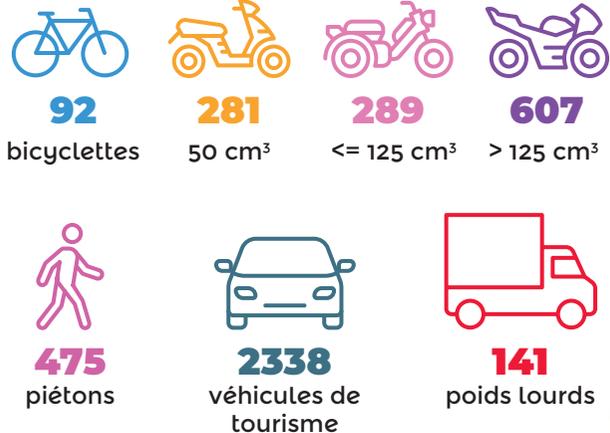
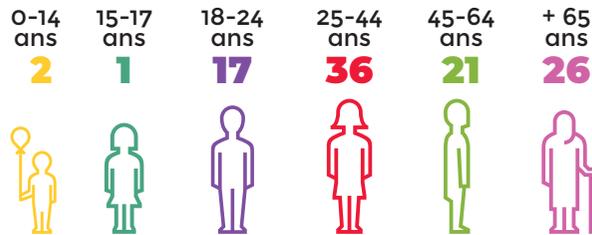


Quelques chiffres

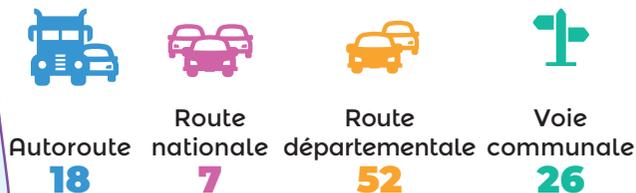
ACCIDENTS CORPORELS PAR CATÉGORIE DE VÉHICULE + PIÉTONS



MORTALITÉ PAR TRANCHE D'ÂGE



MORTALITÉ PAR TYPE DE VOIES



Circulation sur Autoroute

ACCIDENTALITÉ

2 fois plus de tués sur les autoroutes du 13 par rapport à la moyenne nationale
736 accidents, 18 tués, 1151 blessés

PAR CATÉGORIE DE VÉHICULE ET PIÉTONS

Motards en danger : près de 1 tué sur 3
3 piétons, 5 en deux-roues motorisés, 7 en voitures de tourisme

LA CLASSE D'ÂGE LA PLUS TOUCHÉE : 25-44 ans
6 tués (33%) et impliqués dans **90%** des accidents

LES AUTOROUTES LES PLUS DANGEREUSES

Parmi les 5 voies les plus meurtrières du département, 3 autoroutes : **A7** (5 tués, 331 blessés), **A8** (5 tués, 71 blessés) et **A55** (4 tués, 162 blessés)

LES 10 COMMANDEMENTS

- Je respecte les distances de sécurité : distance parcourue en 2 secondes
Ex. à 90 km : 50 m.
- Je circule sur la voie de droite.
- Je ne dépasse pas par la droite.
- Dans les bouchons, je reste dans ma file. Je ne zigzag pas.
- Pour entrer sur l'autoroute, je cède le passage.
- Je respecte les vitesses limites autorisées.
- Jamais de demi-tour, ni de marche arrière.
- J'utilise mon clignotant pour communiquer avec les autres usagers sur mon changement de voie.
- Pas d'arrêt ou stationnement sur la bande d'arrêt d'urgence sauf en cas de nécessité absolue.
- Les voies BUS sur autoroutes (A51, bientôt A7 et A50) restent des bandes d'arrêt d'urgence (malaise ou panne).





Chiffres clés

2019

ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE



Préfecture de police des Bouches-du-Rhône
Observatoire départemental de sécurité routière
Bureau de la sécurité routière
Place Félix Baret - CS 80001
13282 Marseille Cedex 06
<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

LEVEL 2 / 04 91 31 36 67

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Accidentalité

COMPARATIF 2019/18



	2019	2018	Variation
Accidents corporels	2997	3413	-12%
Tués	103	100	+3%
Blessés	4180	4639	-10%

MORTALITÉ EN 2019



Sécurité routière : la préfecture de police vous informe

Le saviez-vous ?

Votre sécurité sur la route est au cœur des préoccupations de la préfecture de police. Pour réduire le nombre et la gravité des accidents, un pôle départemental de sécurité routière se réunit tous les mois.

Il coordonne la prévention, avec des actions d'information et de sensibilisation, et les contrôles routiers notamment sur les zones accidentogènes. Vous les remarquerez bientôt lors de vos trajets dans les Bouches-du-Rhône.

Bonne lecture, et bonne route !

Prévention

33 014

C'est le nombre de personnes qui ont été sensibilisées en 2019

Actions importantes :

- Salon de la moto et du scooter : **2 772 personnes**
- Foire internationale de Marseille : **11 950 personnes**
- Salon de l'auto Marseille : **1 100 personnes**
- Salons des seniors Marseille : **1 135 personnes**

Deux-roues motorisés

Journées Courbes et Trajectoires

Vous circulez en Deux-roues ? Ces sessions de maniabilité et de maîtrise de trajectoires, sont pour vous. Consultez le calendrier sur le site de la préfecture de police. (Places limitées)



Alcool et stupéfiants

Nuit Zéro accident : 1264 personnes (en partenariat avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône) Les jeunes paient un lourd tribut à la route, en particulier les nuits de week-end. Cette opération incite à désigner pour chaque soirée, un conducteur qui restera sobre, SAM ramènera ses amis sains et saufs.



Moins de 24 ans

Sensibilisation en milieu scolaire : **6 928 jeunes**

- 1 112 écoliers
- 2 409 collégiens
- 3 407 lycéens



2018-2022 5 enjeux prioritaires

- Les jeunes (0-24 ans)
- Les deux-roues motorisés
- Les conduites addictives et les médicaments
- Les seniors
- Le milieu professionnel

Contrôle

Itinéraires protégés et zones accidentogènes contrôlées

Les Itinéraires protégés

conjuguent plusieurs systèmes de contrôle de vitesse : radars fixes, mobiles, embarqués, radars tronçon ou de chantier.

La probabilité de contrôle a pour but de maintenir la vigilance des conducteurs tout au long du parcours.



5 itinéraires actuels : **col de la Gineste** entre Marseille et Cassis (RD559), **col de l'Ange** entre Gémenos et Cuges-les-Pins (RD8N), **RN569** entre Miramas et Fos-sur-Mer, **RD16** entre Miramas et Istres, **RD570** entre Arles et les Saintes-Maries.

Les zones accidentogènes contrôlées

Secteurs où les contrôles routiers sont renforcés. Sur la base d'une analyse des accidents, ce dispositif est destiné à protéger les usagers et à réduire le nombre de victimes de la route.



3 838

C'est le nombre de rétentions de permis en 2019 :

Vitesse : 1 293

Alcool : 1 738

Stupéfiants : 807